

## TAXES SCOLAIRES 2017-2018

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais que les contribuables de la Commission scolaire recevront prochainement leur compte de taxes scolaires basé sur les données du rôle d'évaluation municipale pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et se terminant le 30 juin 2018.

❖ **Date d'envoi** : 7 août 2017

❖ **Date d'échéance** :

Date d'échéance du 1<sup>er</sup> versement : 7 septembre 2017

Date d'échéance du 2<sup>e</sup> versement : 6 décembre 2017

❖ **Intérêts** :

15 % l'an à compter de la date d'échéance (excepté les arrérages sur lesquels les intérêts sont applicables quotidiennement).

❖ **Paiement**

1. Par paiement électronique.
2. Aux caisses populaires et la plupart des institutions financières.
3. Par la poste à : Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, C.P. 70, Maniwaki (Québec), J9E 3B3.
4. Au comptoir de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à Maniwaki ou à Fort-Coulonge.

❖ Quoique le service de la taxe scolaire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais demeure disponible aux heures d'ouverture suivantes : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Les contribuables sont fortement encouragés à se prévaloir des services financiers offerts par les institutions locales ou régionales afin d'acquitter leur compte de taxes scolaires.

À noter que pour le **mois d'août** les heures d'ouverture sont les suivantes :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30;
- les vendredis : de 8 h à 12 h.

❖ **Aucun compte n'est envoyé à la compagnie prêteuse**

Il est de la responsabilité du contribuable d'acheminer son compte de taxes scolaires à sa compagnie hypothécaire.

❖ **Récupération**

La Commission scolaire utilise les services d'huissiers et/ou d'avocats pour le recouvrement des taxes scolaires échues.

❖ Tout contribuable n'ayant pas reçu sa facture de taxes scolaires est prié de communiquer avec le service de la taxe scolaire au numéro suivant : 819-449-7866, option 1, par télécopie au 819-449-6083 ou par courrier électronique à [renee.tremblay@cshbo.qc.ca](mailto:renee.tremblay@cshbo.qc.ca).

Donné à Maniwaki, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2017.

**Harold Sylvain, directeur général**